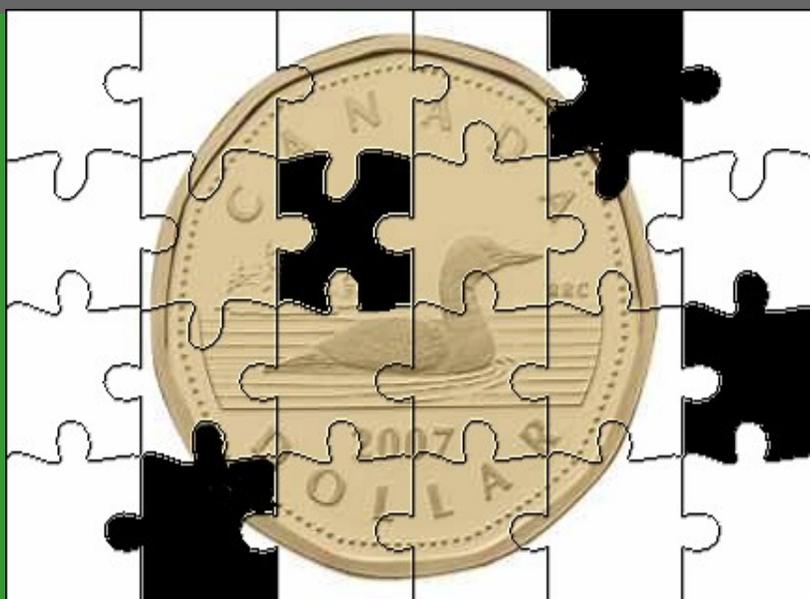


Vivre sous le seuil de faible revenu

en Abitibi-Témiscamingue

Janvier 2010



Un aperçu statistique de la situation en 2005

Sommaire

Le seuil de faible revenu : définition	3
Note méthodologique	4
La situation en Abitibi-Témiscamingue	5
Évolution dans le temps.....	5
Selon le sexe et le groupe d'âge.....	6
Selon la modalité de vie, le sexe et le groupe d'âge.....	8
Les familles biparentales.....	9
Les familles monoparentales.....	10
Les personnes seules.....	11
Les personnes vivant avec d'autres personnes.....	12
Selon les incapacités.....	13
La situation dans les territoires de CSSS	
Le CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa	15
Le CSSS du Lac-Témiscamingue.....	17
Le CSSS de Rouyn-Noranda.....	19
Le CSSS des Aurores-Boréales.....	21
Le CSSS Les Eskers de l'Abitibi	23
Le CSSS de la Vallée-de-l'Or.....	25
En bref	28
Notes	30

Édition

produite par

Agence de la santé et des services sociaux
de l'Abitibi-Témiscamingue
1, 9^e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9
Téléphone : 819 764-3264
www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca

Le document est disponible en format pdf sur le site Web
de l'Agence

Rédaction

Guillaume Beaulé, agent de recherche
Direction de santé publique
guillaume_beaule@ssss.gouv.qc.ca

Collaboration

Sylvie Bellot
Céline Hubert
Marie-Claire Lacasse

Mise en page

Emmanuelle Pronovost, agente administrative
Direction de santé publique

Conception graphique

Manon Cliche, agente administrative
Service des communications et de la qualité

ISBN : 978-2-89391-416-9 (version imprimée)
978-2-89391-417-6 (pdf)

Prix : 7 \$

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2010

Le genre masculin est utilisé sans discrimination
pour alléger le texte.

Les données sur le seuil de faible revenu sont disponibles à partir du recensement effectué par Statistique Canada tous les cinq ans et elles sont calculées pour l'année précédant celui-ci. Les données les plus récentes, celles de l'année 2005, proviennent donc du Recensement de 2006. Il faut garder à l'esprit que cette année-là, l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue se

portait dans l'ensemble assez bien, notamment en raison de l'augmentation du prix de l'or. Le secteur minier, et notamment l'exploration, servait alors de locomotive pour les autres secteurs d'activité. Le taux de chômage se situait alors à 9 %.

Le seuil de faible revenu : définition

La notion de seuil de faible revenu est utilisée par Statistique Canada¹ afin d'évaluer la proportion de la population dont le revenu est inférieur à celui estimé nécessaire pour la satisfaction de ses besoins de base, soit la nourriture, les vêtements et le logement. Pour établir ces estimations, Statistique Canada dispose des données de l'Enquête sur les dépenses des familles. La plus récente, réalisée en 1992, a établi que les familles canadiennes dépensaient en moyenne 35 % de leur revenu pour ces biens de première nécessité (nourriture, vêtements et logement). Statistique Canada considère qu'une famille qui consacre au moins 20 % de plus que

ce pourcentage, soit 55 % ou plus de son revenu, pour ces biens, est considérée à faible revenu. Les différents seuils de faible revenu sont fixés d'une part en fonction de la taille de la famille économique, constituée des personnes apparentées par le sang, par alliance ou par adoption et qui vivent dans le même logement, et d'autre part selon la taille du secteur de résidence. Ces seuils sont mis à jour chaque année à partir de l'indice des prix à la consommation. Le tableau 1 présente les seuils de faible revenu fixés par Statistique Canada pour l'année 2005.

Tableau 1

Seuils de faible revenu avant impôt fixés par Statistique Canada, 2005

Taille de la famille	Taille du secteur de résidence				
	Habitants			Petites régions urbaines ²	Régions rurales ³
Nombre de personnes	500 000 ou plus	100 000 à 499 999	30 000 à 99 999		
1	20 778 \$	17 895 \$	17 784 \$	16 273 \$	14 303 \$
2	25 867 \$	22 276 \$	22 139 \$	20 257 \$	17 807 \$
3	31 801 \$	27 386 \$	27 217 \$	24 904 \$	21 891 \$
4	38 610 \$	33 251 \$	33 046 \$	30 238 \$	26 579 \$
5	43 791 \$	37 711 \$	37 480 \$	34 295 \$	30 145 \$
6	49 389 \$	42 533 \$	42 271 \$	38 679 \$	33 999 \$
7 et plus	54 987 \$	47 354 \$	47 063 \$	43 063 \$	37 853 \$

Source :
Statistique Canada,
Dictionnaire du recensement de 2006.

Par exemple, une famille de trois personnes résidant dans une région rurale vivrait sous le seuil de faible revenu si elle disposait d'un revenu inférieur à 21 891 \$. Les montants fixés pour les seuils de faible revenu augmentent avec la taille de la famille, de même qu'avec la taille du secteur de résidence. Dans ce dernier cas, la détermination des montants s'appuie sur le fait que le coût de la vie serait plus élevé en milieu urbain à forte densité de population qu'en milieu rural. Néanmoins, il faut rappeler que les seuils ne prennent en compte que les dépenses liées à trois biens de première nécessité : la nourriture, les vêtements et le logement. Or, l'exclusion des frais liés au transport, notamment depuis les fortes augmentations des prix du pétrole, pourrait pénaliser une région vaste et éloignée des grands centres comme l'Abitibi-Témiscamingue dans le calcul des seuils de faible revenu.

De plus, il faut souligner que le seuil de faible revenu ne constitue pas une mesure du degré de pauvreté⁴ comme tel mais plutôt un point de référence. En effet, son calcul ne tient pas compte du patrimoine accumulé, des dettes et de la durée de la situation. Il faut donc

interpréter cet indicateur avec prudence. Il offre toutefois une indication relative de la situation économique des familles et des difficultés qui peuvent être vécues lorsque celles-ci dépensent plus de la moitié de leur budget pour des biens de première nécessité. Une telle situation peut devenir un véritable casse-tête.

Enfin, notons que de nombreuses recherches⁵ ont révélé des liens entre l'état de santé des individus et leurs conditions de vie économiques. En général, plus une personne a des revenus élevés, plus elle est en mesure d'améliorer ses conditions de vie et d'exercer un plus grand contrôle sur son existence, ce qui a des répercussions positives sur son état de santé. À l'inverse, une personne vivant des difficultés économiques a de moins bonnes conditions de vie et elle devient plus vulnérable face à certaines maladies. Ces éléments expliquent l'intérêt de la Direction de santé publique pour la recherche sur ce type d'indicateur.

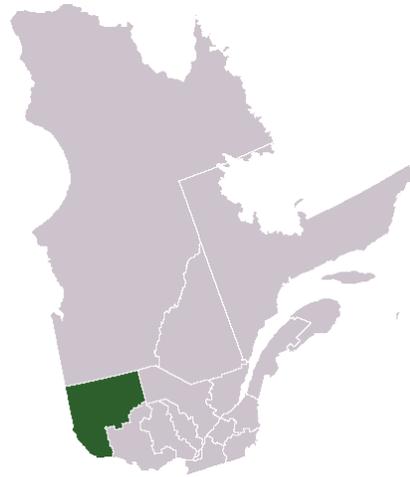
Note méthodologique

- L'indicateur utilisé pour déterminer la population à faible revenu est la proportion des personnes vivant sous le seuil de faible revenu, avant impôt, par rapport à l'ensemble des personnes dans les ménages privés.
- Les données issues du Recensement 2006 ont été arrondies de façon aléatoire par Statistique Canada, vers le haut ou vers le bas jusqu'à un multiple de 5, afin d'en préserver la confidentialité. Par conséquent, il arrive que les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des parties. De plus, dans le cas où l'effectif est petit, chaque donnée doit être utilisée avec précaution, une différence de cinq personnes pouvant être importante.
- Les réserves et les établissements indiens sont exclus du calcul des seuils.
- Concernant la taille du secteur de résidence, la plupart des territoires en Abitibi-Témiscamingue sont classés dans la catégorie « Régions rurales ». Toutefois, certains sont considérés comme de petites régions urbaines. Il s'agit des municipalités suivantes : Amos, La Sarre, Macamic, Malartic, Rouyn-Noranda (quartiers urbains), Senneterre (ville), Témiscaming, Val-d'Or (quartiers urbains) et Ville-Marie.

Les seuils de faible revenu variant en fonction de la taille de la région de résidence, il est inadéquat de comparer des territoires géographiques différents. Pour cette raison, ce fascicule se concentre dans un premier temps sur les données de l'Abitibi-Témiscamingue et ensuite, sur celles pour chacun des territoires de centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la région.

Population vivant sous le seuil de faible revenu dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Il est intéressant d'examiner le seuil de faible revenu en fonction des divers groupes de la population à l'intérieur d'un même territoire. Les sections suivantes exposent des données propres à la région de l'Abitibi-Témiscamingue.



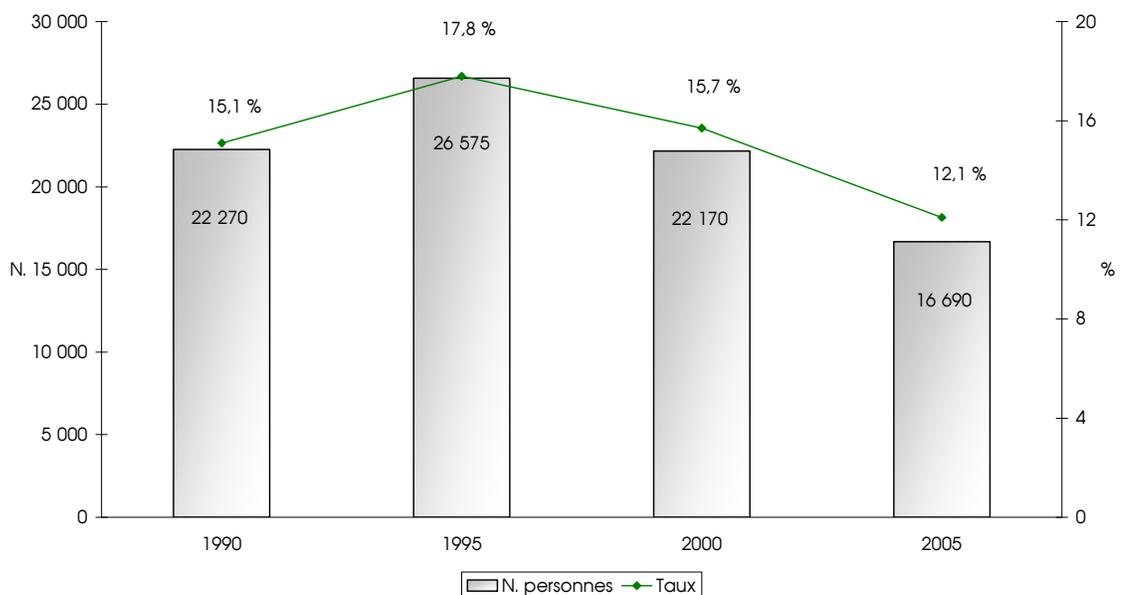
Évolution dans le temps : 2005 par rapport à 2000

En 2005, l'Abitibi-Témiscamingue compte 16 690 personnes vivant sous le seuil de faible revenu, ce qui représente 12,1 % de la population dans les ménages privés. En comparaison avec les données du recensement précédent (2001), on constate que le nombre et la proportion de personnes vivant dans de

telles conditions sont moins élevés. En effet, le taux était alors de 15,7 %, ce qui correspondait à un peu plus de 22 000 individus dans la région. En cinq ans, le taux de personnes vivant sous le seuil de faible revenu a donc diminué de près de quatre points.

Figure 1

Nombre et taux de personnes vivant sous le seuil de faible revenu, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 1990 à 2005



Source :

Statistique Canada, Recensements de 1991, 1996, 2001 et 2006.

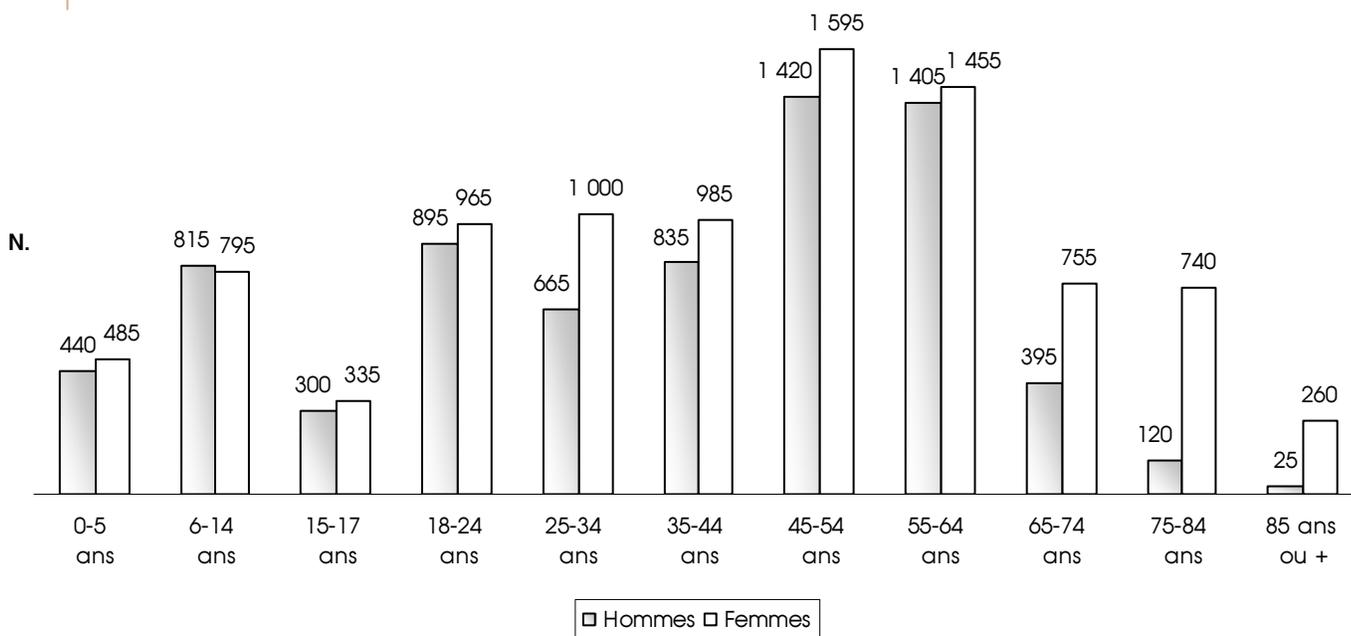
Selon le sexe et le groupe d'âge

Comme en 2000, l'Abitibi-Témiscamingue compte davantage de femmes que d'hommes vivant sous le seuil de faible revenu. Ainsi, il est estimé que 7 310 hommes et 9 380 femmes sont dans cette situation, ce qui représente 10,5 % des hommes et 13,6 % des femmes.

La figure 2 illustre le nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu selon le sexe et le groupe d'âge. À une exception (6-14 ans), le nombre de femmes s'avère toujours supérieur au nombre d'hommes. Le plus grand nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu se retrouve chez les 45-54 ans, autant chez les hommes (1 420) que chez les femmes (1 595).

Figure 2

Nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu selon le sexe et le groupe d'âge, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005

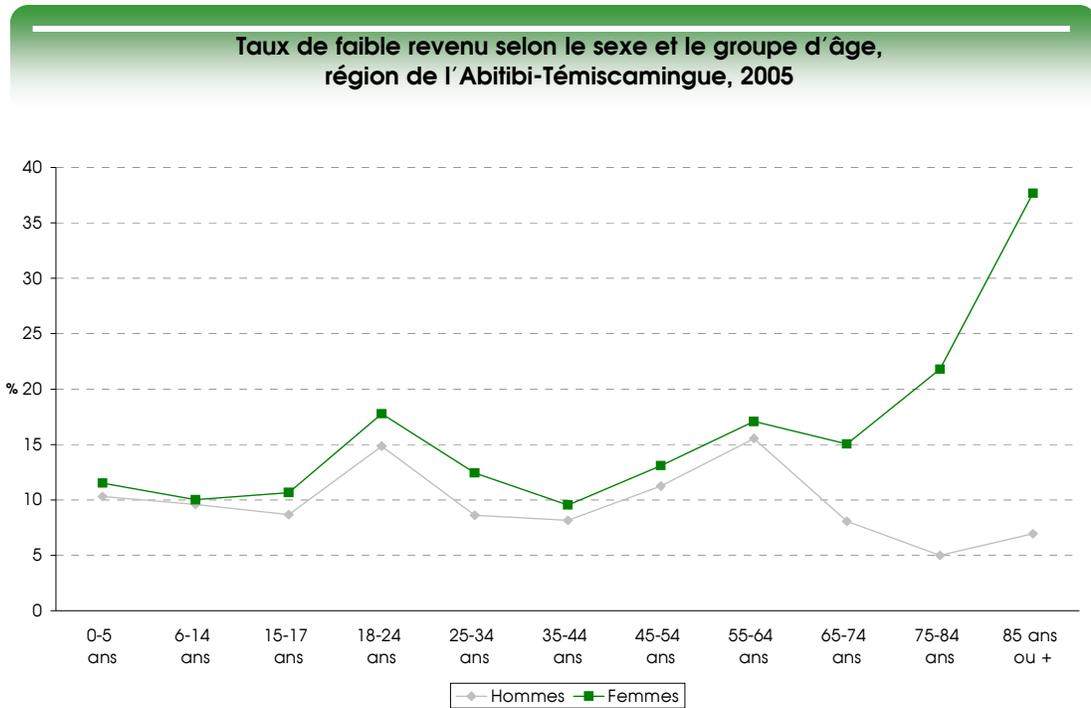


Source :

Statistique Canada, Recensement de 2006, données géocodées, tableau CO-1121-T07.

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans cette figure peut différer du total présenté auparavant.

Figure 3



Source :

Statistique Canada, Recensement de 2006, données géocodées, tableau CO-1121-T07.

La figure 3 expose les taux de faible revenu selon le sexe et les groupes d'âge. Elle indique clairement que pour tous les groupes d'âge, le pourcentage de femmes vivant sous le seuil de faible revenu s'avère plus élevé que celui des hommes. L'écart entre les sexes s'accroît grandement à partir de 65 ans. Il atteint son maximum chez les 85 ans ou plus, alors que le taux se situe à 7 % chez les hommes contre 38 % chez les femmes. Globalement, les taux varient de 5 % à 38 % selon le sexe et le groupe d'âge. Ces tendances ressemblent en général à celles résultant des données de 2000, à la principale exception que l'écart selon le sexe tend à se creuser chez les personnes âgées en 2005.

Les groupes les plus touchés, soit ceux dont le taux de faible revenu est supérieur ou égal à 20 %, sont les femmes plus âgées :

- plus d'une femme sur trois (38 %) âgée de 85 ans ou plus ;
- près d'une femme sur quatre (22 %) âgée de 75 à 84 ans.

Il faut également signaler des proportions élevées de 17 % et 18 % chez les femmes âgées de 55 à 64 ans et de 18 à 24 ans respectivement.

En termes d'effectifs, cela représente pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue 1 455 femmes âgées de 55 à 64 ans, 965 femmes âgées de 18 à 24 ans, 740 âgées de 75 à 84 ans et 260 âgées de 85 ans ou plus.

La figure 4 présente la variation du nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu de 2000 à 2005 selon le sexe et le groupe d'âge. Globalement, ce nombre a connu une baisse de 28 % chez les hommes, comparativement à 22 % chez les femmes. De plus, dans la plupart des groupes d'âge, il existe une plus forte diminution chez les hommes que chez les femmes, à l'exception des 18-24 ans et des 55-64 ans. D'ailleurs, ce dernier groupe d'âge est le seul où une augmentation du nombre d'hommes sous le seuil de faible revenu est enregistrée de 2000 à 2005.

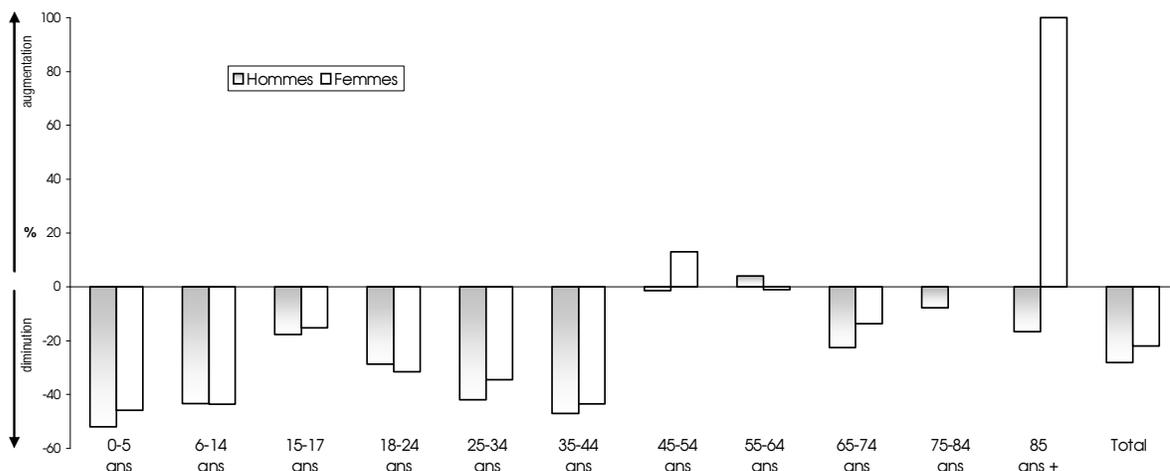


Variation (en %) du nombre de personnes vivant sous le faible revenu en 2005 par rapport à 2000, selon le sexe et le groupe d'âge, région de l'Abitibi-Témiscamingue

Figure 4

Source :

Statistique Canada, Recensement de 2001 et 2006.



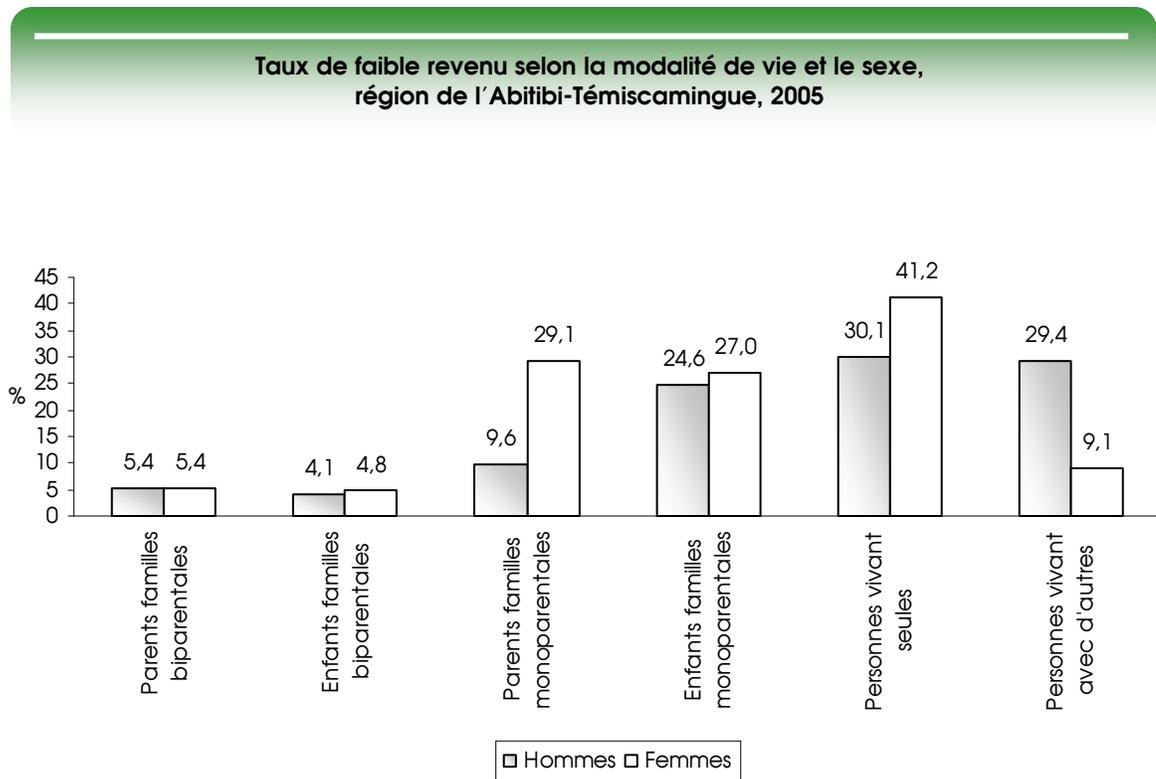
Toutefois, le résultat le plus frappant se situe dans l'analyse selon les groupes d'âge. En effet, la figure 4 illustre clairement que jusqu'à l'âge de 44 ans, de fortes diminutions de gens sous le seuil de faible revenu sont observées, autant chez les hommes que chez les femmes. Cependant, la situation diffère chez les plus de 44 ans. Les baisses s'avèrent alors moins substantielles et certains groupes d'âge enregistrent même des hausses

de personnes sous le seuil de faible revenu, la plus importante, 100 %, se retrouvant chez les femmes de 85 ans ou plus (de 130 en 2000, le nombre s'élève à 260 en 2005). Bref, la situation semble s'être améliorée davantage chez les hommes et les groupes d'âge plus jeunes.

Selon la modalité de vie, le sexe et le groupe d'âge

Statistique Canada divise en deux catégories les personnes dans les ménages privés : celles vivant dans les familles de recensement (biparentales et monoparentales) et celles vivant hors de ces familles (personnes seules ou vivant avec d'autres, apparentées ou non).

Figure 5



Source :

Statistique Canada, Recensement de 2006, données géocodées, tableau C0-1121-T09 et C0-1121-T10.

Les familles biparentales

Les familles biparentales sont formées de couples ou de parents :

- sans enfant de moins de 18 ans ;
- avec au moins un enfant de moins de 18 ans.

La figure 5 indique que le taux de faible revenu s'avère relativement faible au sein des familles biparentales, soit 5 % chez les parents (autant hommes que femmes) et variant de 4 % à 5 % chez les enfants (garçons et filles).

Toutefois, parmi ces familles, un groupe se distingue en particulier : les jeunes de moins de 25 ans (voir le tableau 2). Parmi ceux ayant au moins un enfant de moins de 18 ans, un sur dix vit sous le seuil de faible revenu. La proportion grimpe à 17 % (hommes) et 14 % (femmes) chez les couples sans enfant. En 2000, bien que les pourcentages étaient plus élevés, des tendances similaires étaient observées.



Tableau 2

Nombre de personnes dans les familles biparentales vivant sous le seuil de faible revenu et taux de faible revenu selon le sexe et le groupe d'âge, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005

Familles biparentales		Hommes		Femmes	
		N	%	N	%
Parents (total)	Total	1 885	5,4	1 885	5,4
	< 25 ans	145	15,2	235	12,6
	25-34 ans	280	5,6	330	5,6
	35-44 ans	295	3,9	300	3,8
	45-64 ans	1 060	6,8	960	6,4
	65 ans ou +	100	1,8	50	1,2
Parents avec au moins un enfant de moins de 18 ans	Total	600	4,4	600	4,4
	< 25 ans	25	10,2	65	10,3
	25-34 ans	195	5,7	265	5,8
	35-44 ans	215	3,5	185	2,9
	45-64 ans	165	4,3	75	3,4
	65 ans ou +	0	0	0	0
Parents sans enfant de moins de 18 ans	Total	1 290	6,1	1 280	6,1
	< 25 ans	120	16,9	170	13,9
	25-34 ans	95	6,1	60	4,7
	35-44 ans	85	6,0	110	6,9
	45-64 ans	900	7,6	890	6,9
	65 ans ou +	100	1,8	50	1,2
Enfants	Total	705	4,1	700	4,8
	0-5 ans	215	5,9	205	5,7
	6-17 ans	345	3,8	385	4,6
	18-24 ans	125	4,0	85	3,8
	25 ans ou +	20	1,9	25	6,3

Source :

Statistique Canada, Recensement de 2006, données géocodées, tableau CO-1121-T09

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans le tableau peut différer du total.

Zones grisées : groupe où le taux est particulièrement élevé et donc à risque.

Les familles monoparentales

Les familles monoparentales sont composées d'un père ou d'une mère :

- sans enfant de moins de 18 ans ;
- avec au moins un enfant de moins de 18 ans.

Comme en 2000, le taux de faible revenu s'avère beaucoup plus élevé au sein des familles monoparentales. De plus, il existe toujours un écart important selon le sexe. Ainsi, dans l'ensemble, un père monoparental sur dix (10 %) vit une telle situation alors que c'est le cas pour environ trois mères sur dix (29 %).

Les familles monoparentales avec au moins un enfant de moins de 18 ans sont davantage touchées que celles sans enfant. Le taux se situe à 12 % chez les hommes et grimpe à 36 % chez les femmes. Chez les jeunes mères (18-24 ans), le taux atteint même 64 %. Les enfants dans ces familles sont également nombreux, en proportions, à partager cette condition. Chez les plus jeunes (5 ans et moins), la situation touche deux garçons sur cinq (40 %) et près d'une fille sur deux (48 %).

Tableau 3

Nombre de personnes dans les familles monoparentales vivant sous le seuil de faible revenu et taux de faible revenu selon le sexe et le groupe d'âge, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005

Familles monoparentales		Hommes		Femmes	
		N	%	N	%
Parents (total)	Total	155	9,6	1 280	29,1
	< 25 ans	0	0	115	65,7
	25-34 ans	15	10,3	390	45,3
	35-44 ans	30	6,5	365	26,1
	45-64 ans	85	10,1	300	22,9
	65 ans ou +	20	12,9	105	16,2
Parents avec au moins un enfant de moins de 18 ans	Total	125	12,3	1 055	35,6
	< 25 ans	0	0	115	63,9
	25-34 ans	20	13,3	395	45,9
	35-44 ans	30	7,1	350	26,8
	45-64 ans	65	15,9	195	31,7
	65 ans ou +	0	0	0	0
Parents sans enfant de moins de 18 ans	Total	35	5,9	225	15,7
	< 25 ans	0	0	0	0
	25-34 ans	0	0	0	0
	35-44 ans	0	0	15	16,7
	45-64 ans	20	4,7	105	15,2
	65 ans ou +	10	8,0	105	16,2
Enfants	Total	1 210	24,6	1 070	27,0
	0-5 ans	225	39,5	275	47,8
	6-17 ans	720	28,3	680	27,8
	18-24 ans	90	9,6	85	17,2
	25 ans ou +	175	20,1	25	5,6

Source :

Statistique Canada, Recensement de 2006, données géocodées, tableau CO-1121-T09

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans le tableau peut différer du total.
Zones grisées : groupe où le taux est particulièrement élevé et donc à risque.

Les personnes seules

Dans l'ensemble, peu importe le groupe d'âge, les personnes seules s'avèrent relativement nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu, particulièrement les femmes. Cette tendance s'observait également en 2000, dans des proportions légèrement plus élevées toutefois.

En Abitibi-Témiscamingue, trois hommes sur dix (30 %) connaissent cette situation alors que celle-ci touche environ deux femmes sur cinq (41 %). Autant chez les femmes que chez les hommes, les taux les plus élevés se retrouvent chez les jeunes de 18-24 ans (66 % des femmes et 50 % des hommes), de même que chez les 45-64 ans (44 % des femmes et 34 % des hommes).

Tableau 4

Nombre de personnes seules hors familles de recensement vivant sous le seuil de faible revenu et taux de faible revenu selon le groupe d'âge et le sexe, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005

Personnes seules	Hommes		Femmes	
	N	%	N	%
Total	2 710	30,1	3 830	41,2
0-5 ans	0	0	0	0
6-17 ans	25	100,0	40	100,0
18-24 ans	285	50,0	280	65,9
25-34 ans	240	19,2	170	26,2
35-44 ans	390	25,4	240	33,3
45-64 ans	1 390	34,3	1 575	43,9
65-74 ans	280	30,1	610	36,6
75 ans ou +	105	16,5	910	40,5

Source :

Statistique Canada, Recensement de 2006, données géocodées, tableau CO-1121-T09

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans le tableau peut différer du total.
Zones grisées : groupe où le taux est particulièrement élevé et donc à risque.

Les personnes vivant avec d'autres personnes

Cette catégorie comprend les personnes vivant avec d'autres personnes apparentées, par exemple un individu habitant avec son frère, ou non, comme un colocataire ou un chambreur.

Contrairement à ce qui était observé en 2000, il existe une différence marquée selon le sexe chez les personnes vivant avec d'autres personnes, apparentées ou non, hors famille de recensement. En effet, au sein de ce groupe particulier, près de trois hommes sur dix (29 %) vivent sous le seuil de faible revenu. Cependant, le taux s'avère trois fois moindre chez les femmes (9 %). Ainsi, de 2000 à 2005, le nombre de femmes dans cette situation a chuté de 640 à 170 dans la région, soit une diminution majeure de 73 %.

Chez les hommes, les jeunes adultes sont davantage touchés, plus d'un sur deux (56 %) se retrouve sous le seuil de faible revenu. Toutefois, les plus âgés (45-64 ans) s'avèrent également nombreux, plus d'un homme sur quatre (29 %).



Tableau 5

Nombre de personnes vivant avec d'autres personnes hors familles de recensement sous le seuil de faible revenu et taux de faible revenu selon le groupe d'âge et le sexe, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005

Personnes vivant avec d'autres personnes	Hommes		Femmes	
	N	%	N	%
Total	640	29,4	170	9,1
0-5 ans	0	0	20	33,3
6-17 ans	20	10,3	30	24,0
18-24 ans	250	56,2	20	6,9
25-34 ans	55	18,0	0	0
35-44 ans	75	28,8	20	10,8
45-64 ans	195	28,9	60	11,3
65-74 ans	20	15,4	20	10,0
75 ans ou +	15	11,1	0	0

Source :

Statistique Canada, Recensement de 2006, données géocodées, tableau CO-1121-T09

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans le tableau peut différer du total.
Zones grisées : groupe où le taux est particulièrement élevé et donc à risque.

Selon les incapacités

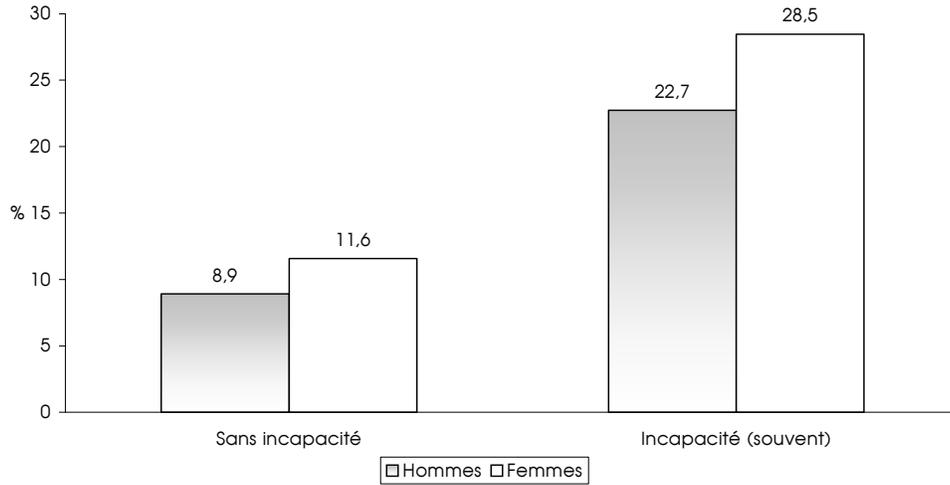
Les incapacités font référence aux difficultés rencontrées dans les activités de la vie quotidienne et à la réduction des activités à la maison, au travail ou à l'école, découlant de problèmes physiques ou mentaux qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Ces incapacités peuvent être liées à l'audition, la vision, la parole, la mobilité, l'agilité, la douleur, la mémoire ou la déficience intellectuelle. Statistique Canada signale néanmoins que les données sur l'incapacité du Recensement de 2006 n'ont fait l'objet que de contrôles minimaux et doivent par conséquent être utilisées avec circonspection.

La figure 6 indique qu'environ une personne sur dix (9 % des hommes et 12 % des femmes), sans incapacité qui restreint ses activités quotidiennes, vit sous le seuil de faible revenu en Abitibi-Témiscamingue. Cependant, la situation diffère pour les personnes aux prises avec de telles incapacités. Ainsi, chez celles ayant « souvent » des incapacités, donc sur une base davantage régulière, le taux s'élève à plus du double. Il atteint 23 % chez les hommes et 29 % chez les femmes. Cela représente 1 155 hommes et 1 335 femmes ayant des incapacités et sous le seuil de faible revenu.



Figure 6

Taux de faible revenu selon les incapacités dans la vie quotidienne et le sexe, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005



Source :

Statistique Canada, Recensement de 2006, données géocodées, tableau CO-1121-T07



La situation dans les territoires de CSSS

Le CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa

En 2000

310 personnes sous le seuil de faible revenu ;
9,1 % de la population dans les ménages privés.

En 2005

310 personnes sous le seuil de faible revenu ;
9,6 % de la population dans les ménages privés.

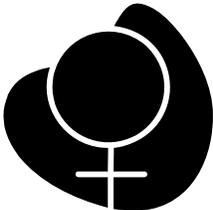
En 5 ans...

Augmentation de 0,5 points du pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

Selon le sexe et le groupe d'âge⁶



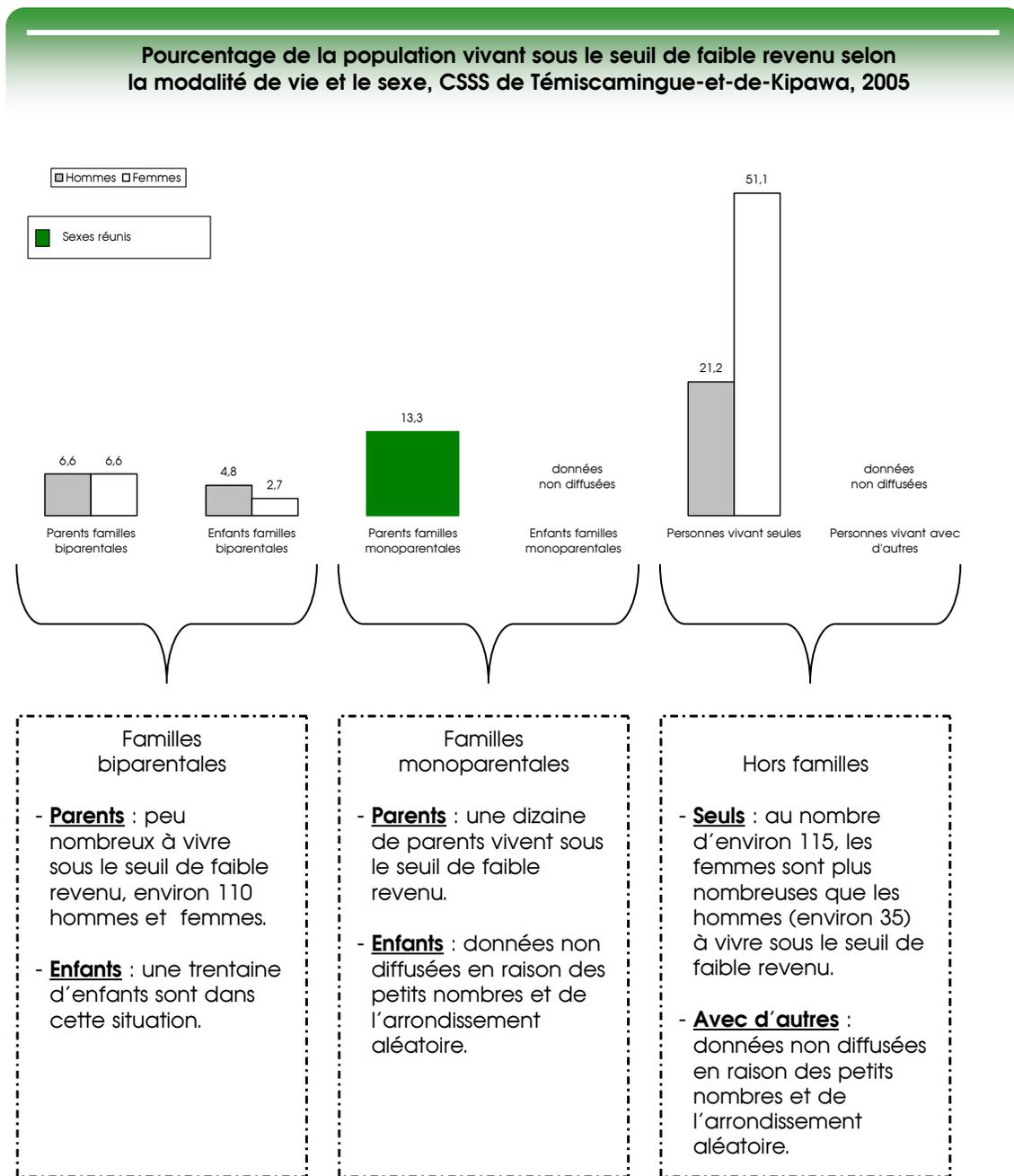
Chez les hommes, moins d'un sur dix (7 %) vit sous le seuil de faible revenu, la proportion variant de 6 % à 9 % selon les groupes d'âge, les plus touchés étant ceux âgés de 35 à 64 ans.



Chez les femmes, plus d'une sur dix (12 %) vit dans ces conditions, la proportion selon les groupes d'âge variant de 3 % à 18 % ; les groupes les plus touchés sont les femmes âgées de 65 ans ou plus et celles de 35 à 64 ans.

Selon la modalité de vie et le sexe

Figure 7



Le CSSS du Lac-Témiscamingue

En 2000

1 960 personnes sous le seuil de faible revenu ;
15,6 % de la population dans les ménages privés.

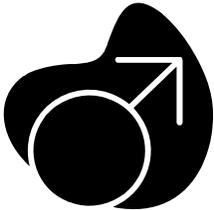
En 2005

1 395 personnes sous le seuil de faible revenu ;
11,1 % de la population dans les ménages privés.

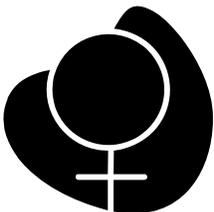
En 5 ans...

Diminution de 4,5 points du pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

Selon le sexe et le groupe d'âge



Un homme sur dix (10 %) vit sous le seuil de faible revenu dans ce territoire, le pourcentage fluctuant de 4 % à 11 % selon les groupes d'âge ; les hommes âgés de 18 à 34 ans sont les plus touchés.

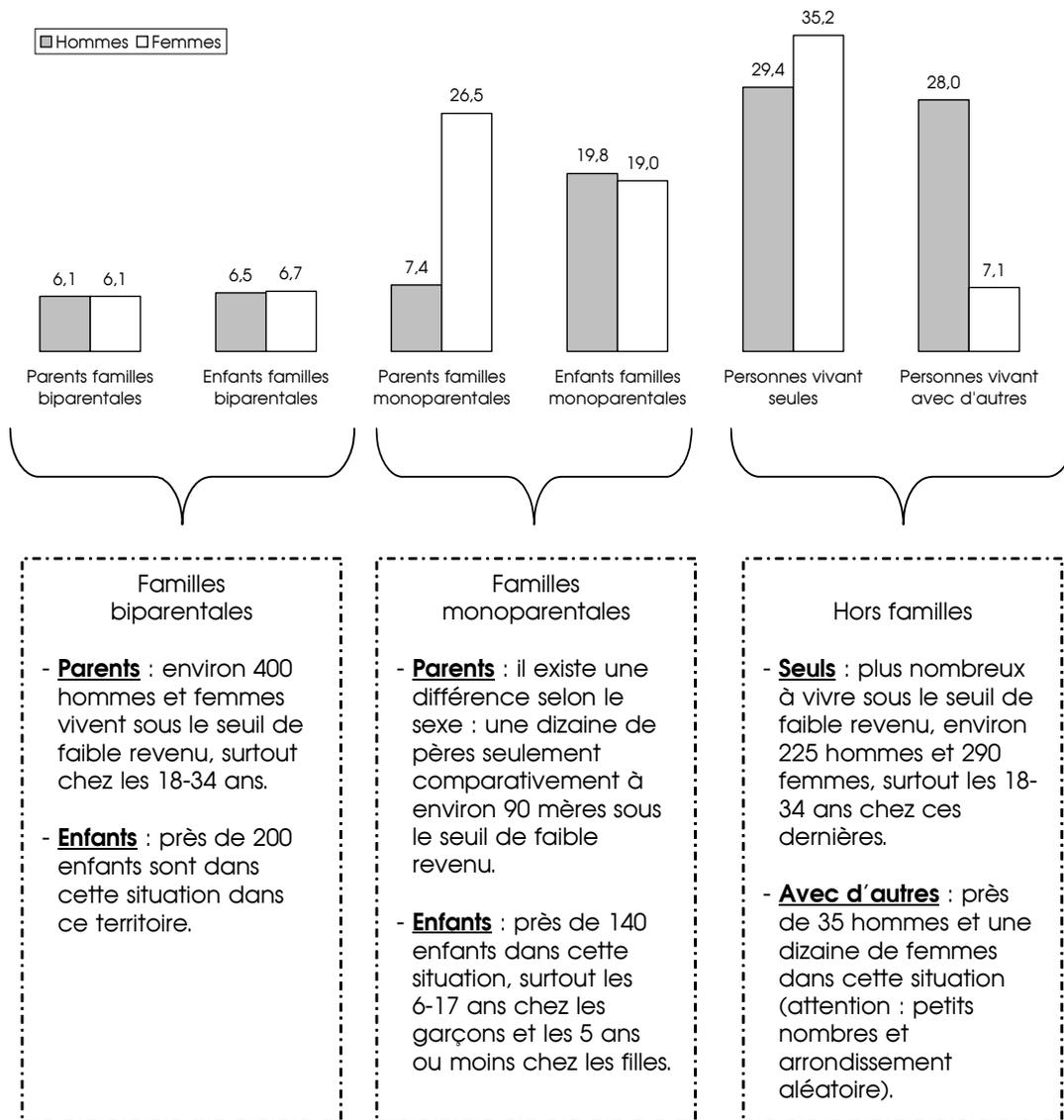


Environ une femme sur huit (12 %) connaît une telle situation ; le pourcentage varie de 10 % à 17 % selon les groupes d'âges, les femmes de 65 ans ou plus étant les plus touchées, de même que celles âgées de 18 à 34 ans.

Selon la modalité de vie et le sexe

Pourcentage de la population vivant sous le seuil de faible revenu selon la modalité de vie et le sexe, CSSS du Lac-Témiscamingue, 2005

Figure 8



Le CSSS de Rouyn-Noranda

En 2000

6 155 personnes sous le seuil de faible revenu ;
15,7 % de la population dans les ménages privés.

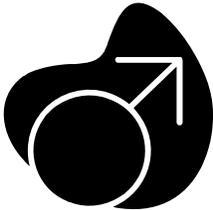
En 2005

5 170 personnes sous le seuil de faible revenu ;
13,2 % de la population dans les ménages privés.

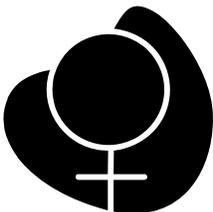
En 5 ans...

Diminution de 2,5 points du pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

Selon le sexe et le groupe d'âge



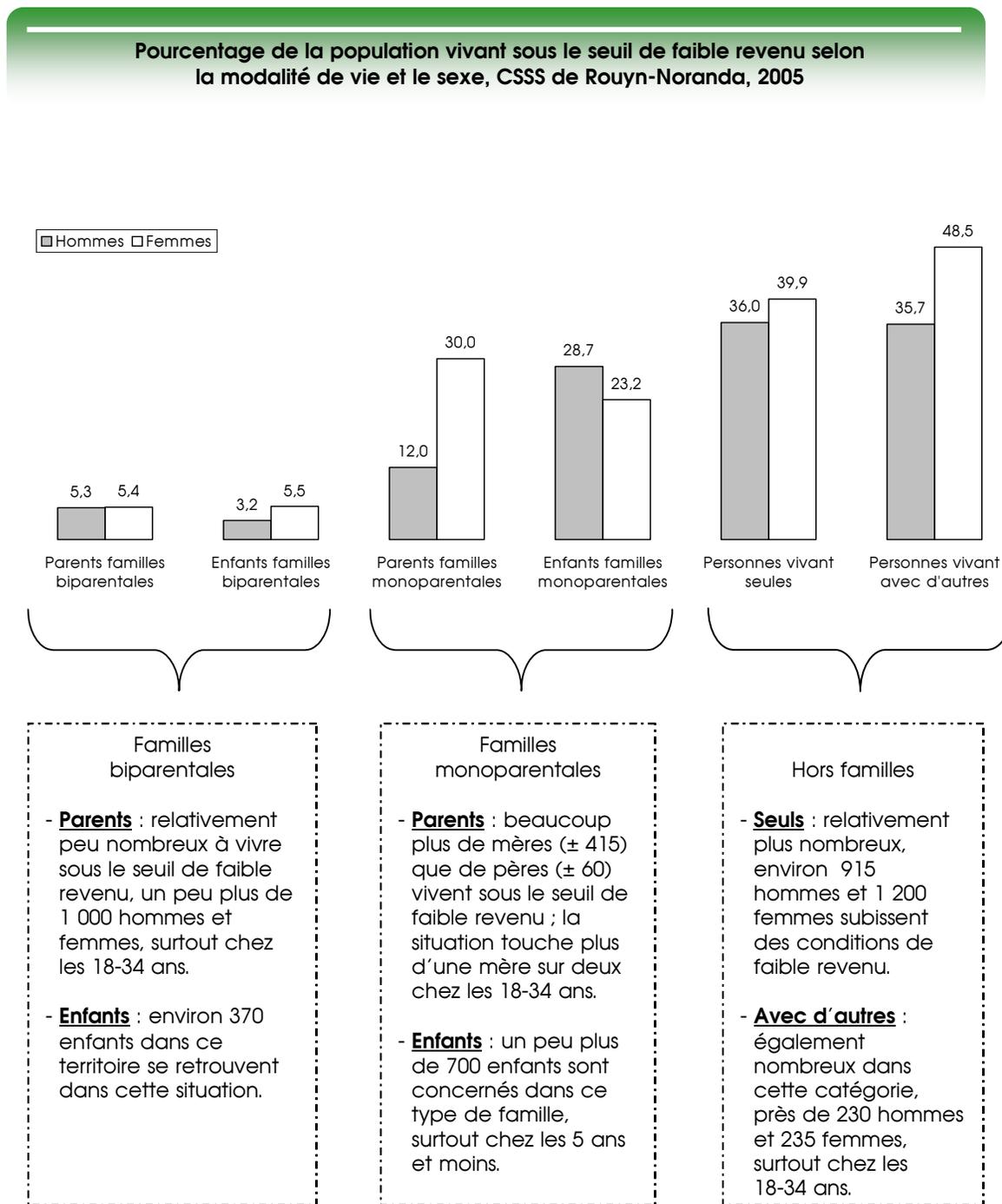
Près d'un homme sur huit (12 %) vit sous le seuil de faible revenu, la proportion oscillant de 6 % à 17 % selon les groupes d'âge ; les hommes âgés de 18 à 34 ans sont les plus touchés.



La situation de faible revenu atteint environ une femme sur sept (15 %) ; toutefois, la proportion diffère substantiellement selon les groupes d'âge, de 9 % à 46 %, les femmes de 85 ans ou plus étant les plus touchées.

Selon la modalité de vie et le sexe

Figure 9



Le CSSS des Aurores-Boréales

En 2000

3 530 personnes sous le seuil de faible revenu ;
16,3 % de la population dans les ménages privés.

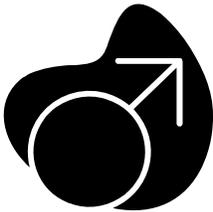
En 2005

2 405 personnes sous le seuil de faible revenu ;
11,8 % de la population dans les ménages privés.

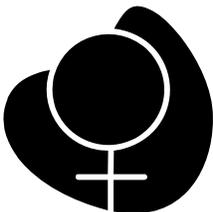
En 5 ans...

Diminution de 4,5 points du pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

Selon le sexe et le groupe d'âge



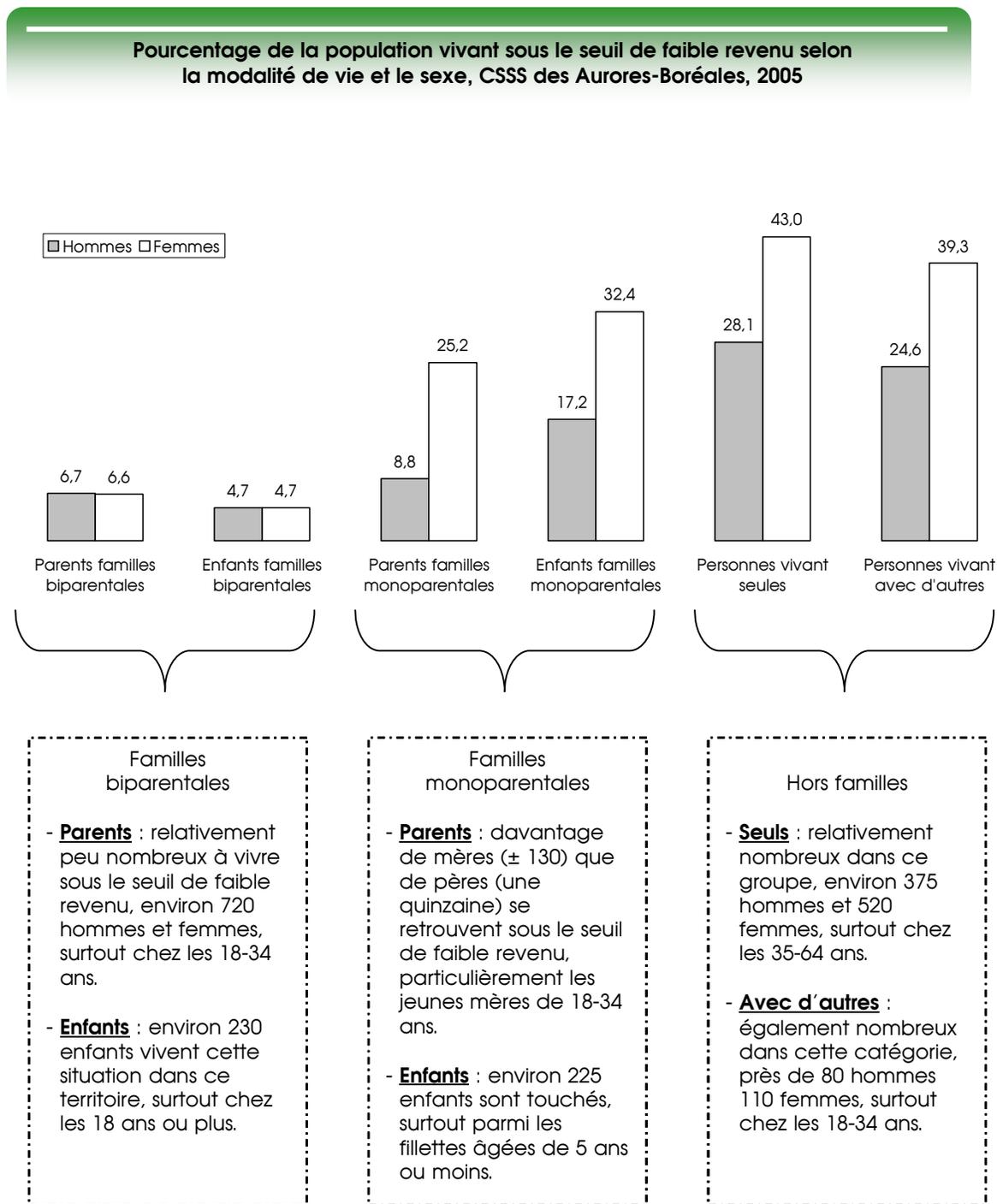
Dans l'ensemble, un homme sur dix (10 %) vit sous le seuil de faible revenu dans ce territoire, cette proportion s'élevant toutefois jusqu'à 21 % chez les 18-24 ans.



Chez les femmes, environ une sur huit (13 %) connaît une telle situation, la proportion variant de 7 % à 38 % selon les groupes d'âge ; les plus touchées sont celles âgées de 85 ans ou plus.

Selon la modalité de vie et le sexe

Figure 10



Le CSSS Les Eskers de l'Abitibi

En 2000

3 520 personnes sous le seuil de faible revenu ;
14,8 % de la population dans les ménages privés.

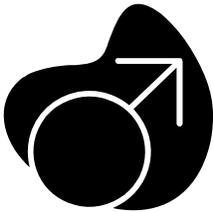
En 2005

2 305 personnes sous le seuil de faible revenu ;
9,9 % de la population dans les ménages privés.

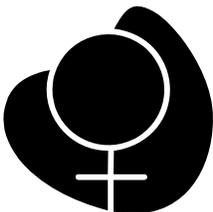
En 5 ans...

Diminution de 4,9 points du pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

Selon le sexe et le groupe d'âge



Près d'un homme sur dix (9 %) vit sous le seuil de faible revenu dans ce territoire, la proportion atteignant 22 % chez les 85 ans ou plus.

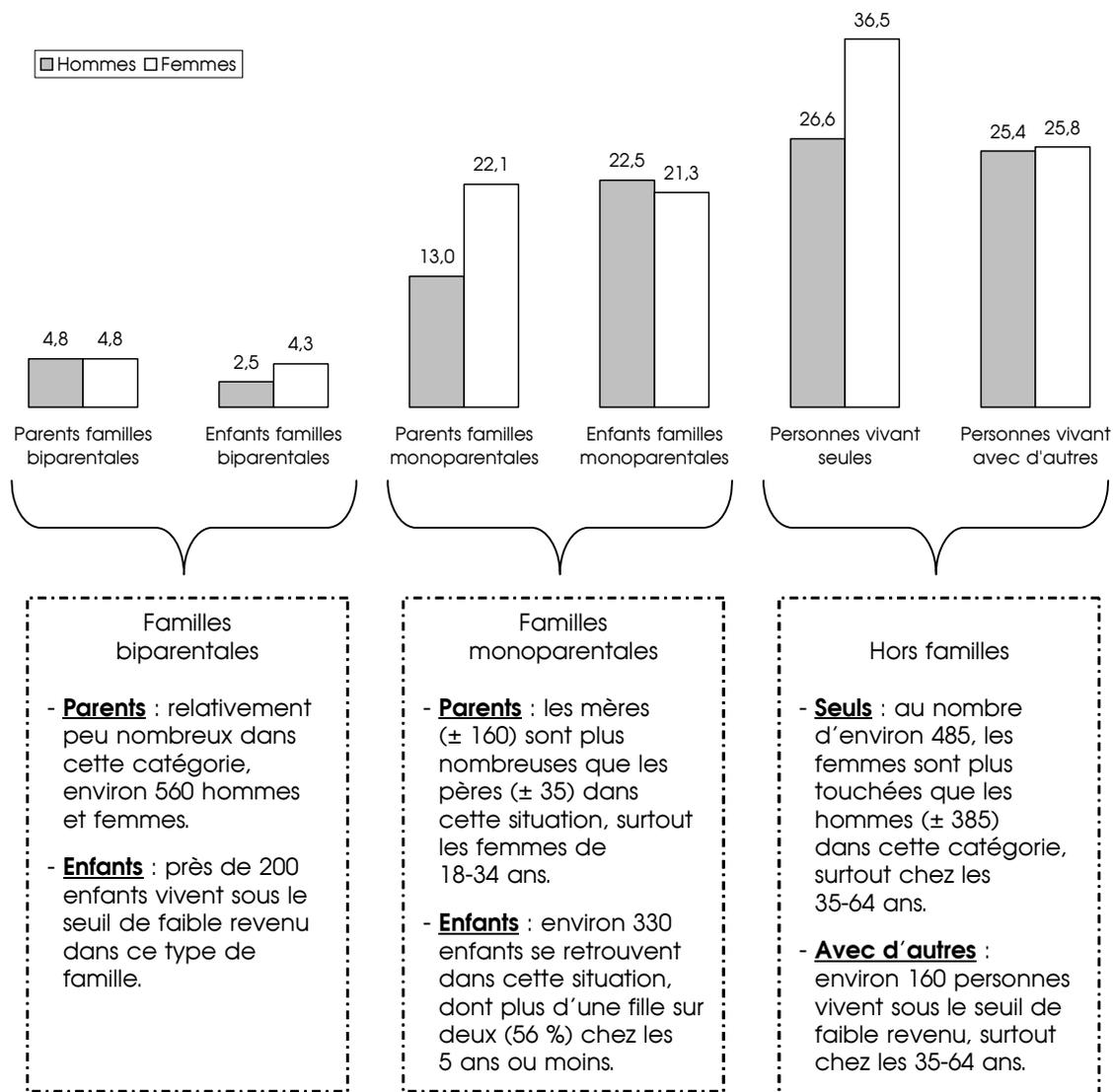


Environ une femme sur dix (11 %) se retrouve dans de telles conditions, la proportion fluctuant de 7 % à 33 % selon les groupes d'âge ; les plus touchées sont celles âgées de 85 ans ou plus.

Selon la modalité de vie et le sexe

Figure 11

Pourcentage de la population vivant sous le seuil de faible revenu selon la modalité de vie et le sexe, CSSS Les Eskers de l'Abitibi, 2005



Le CSSS de la Vallée-de-l'Or

En 2000

6 690 personnes sous le seuil de faible revenu ;
16,5 % de la population dans les ménages privés.

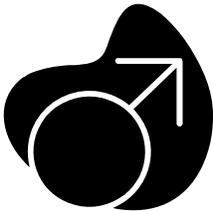
En 2005

5 105 personnes sous le seuil de faible revenu ;
12,9 % de la population dans les ménages privés.

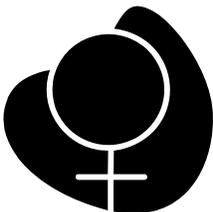
En 5 ans...

Diminution de 3,6 points du pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

Selon le sexe et le groupe d'âge



Environ un homme sur dix (11 %) se retrouve sous le seuil de faible revenu dans ce territoire, le pourcentage allant néanmoins jusqu'à 15 % chez les 55-64 ans.



Chez les femmes, environ une sur sept (15 %) vit une telle situation, la proportion variant de 10 % à 32 % selon les groupes d'âge ; les plus touchées sont âgées de 65 ans ou plus.

Selon la modalité de vie et le sexe

Figure 12

Pourcentage de la population vivant sous le seuil de faible revenu selon la modalité de vie et le sexe, CSSS de la Vallée-de-l'Or, 2005

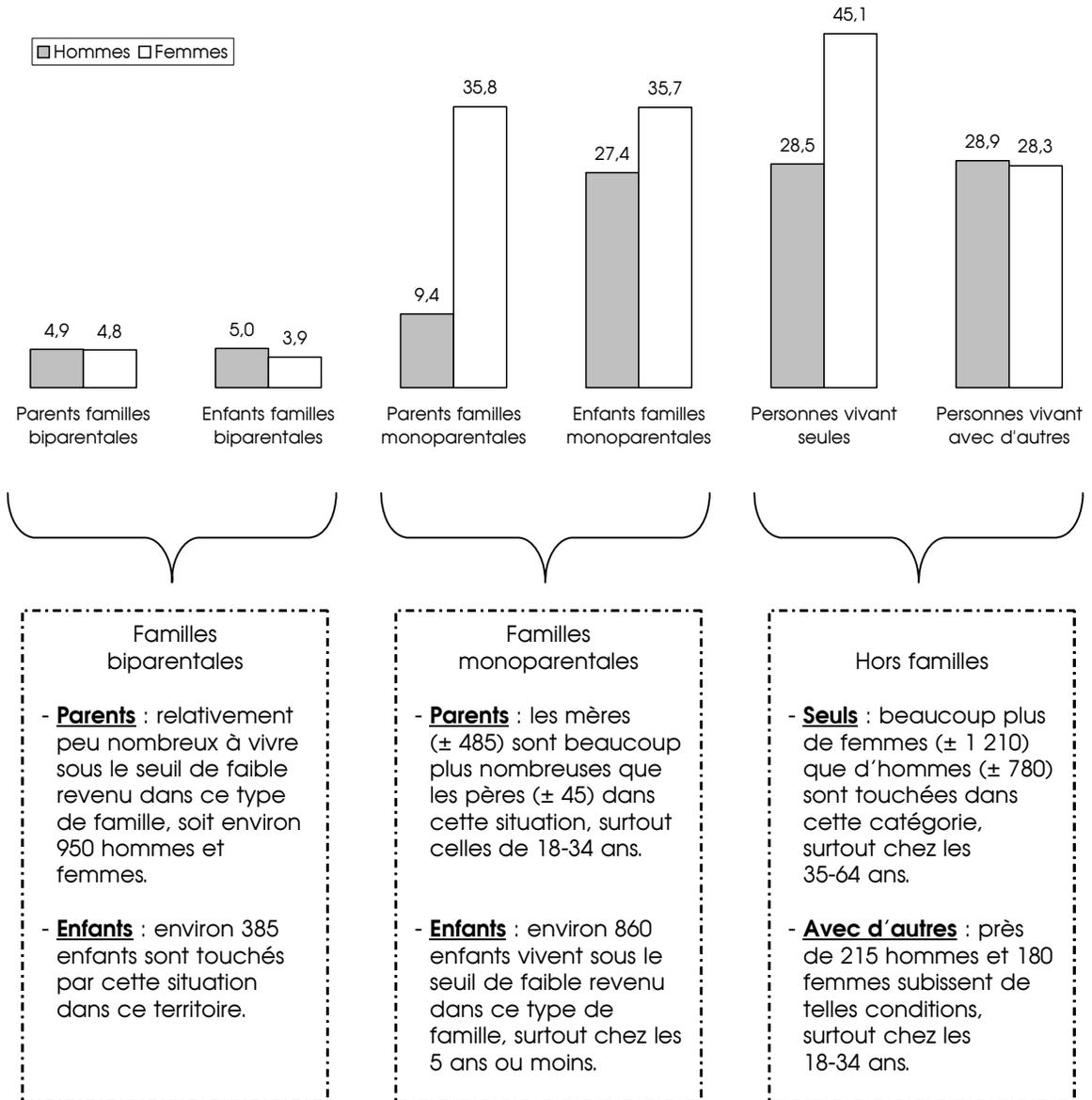


Tableau 7

Nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âge, le sexe et le territoire de réseaux locaux, Abitibi-Témiscamingue 2005

	Groupes d'âge				
	0-17 ans	18-34 ans	35-64 ans	65 ans ou +	Total
	N	N	N	N	N
CSSS de Témiscaming-et-de-Kipawa					
Hommes	25	25	65	10	120
Femmes	10	35	105	35	195
Sexes réunis	35	50	170	55	310
CSSS du Lac-Témiscamingue					
Hommes	150	130	325	30	645
Femmes	135	180	270	165	745
Sexes réunis	280	310	595	210	1 395
CSSS de Rouyn-Noranda					
Hommes	480	555	1 030	215	2 285
Femmes	490	685	1 185	515	2 885
Sexes réunis	975	1 245	2 220	730	5 170
CSSS des Aurores-Boréales					
Hommes	160	250	575	60	1 055
Femmes	210	250	620	280	1 355
Sexes réunis	370	500	1 200	335	2 405
CSSS Les Eskers de l'Abitibi					
Hommes	220	200	540	65	1 030
Femmes	240	240	525	270	1 275
Sexes réunis	470	440	1 060	335	2 305
CSSS de la Vallée-de-l'Or					
Hommes	515	400	1 120	140	2 175
Femmes	530	575	1 330	490	2 925
Sexes réunis	1 040	980	2 445	640	5 105

Source :

Statistique Canada, Recensement de 2006, données géocodées, tableau C0-1121-T07

Note : En raison de l'arrondissement aléatoire, la somme des données dans ce tableau peut différer du total.

En bref...

Voici les principaux éléments dégagés de l'analyse des données sur le seuil de faible revenu en Abitibi-Témiscamingue :

La situation en 2005

- L'Abitibi-Témiscamingue compte 16 690 personnes vivant sous le seuil de faible revenu, soit 12,1 % de la population.

Évolution dans le temps

- Le taux de faible revenu a diminué d'environ quatre points de 2000 à 2005. Les diminutions les plus importantes sont enregistrées chez les hommes et les groupes d'âge plus jeunes.

Selon le sexe et le groupe d'âge

- Dans l'ensemble, il y a davantage de femmes que d'hommes vivant sous le seuil de faible revenu.
- L'écart selon le sexe s'accroît fortement à partir de 65 ans.
- Les femmes représentent le groupe le plus touché, surtout celles âgées de 75 ans ou plus, de même que les plus jeunes (18-24 ans).

Selon la modalité de vie, le sexe et le groupe d'âge

- Les familles biparentales sont relativement moins nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu et l'écart selon le sexe, autant chez les parents que chez les enfants, s'avère infime. Le groupe le plus touché est celui des jeunes parents (moins de 25 ans) ayant au moins un enfant de moins de 18 ans.
- Les familles monoparentales sont davantage touchées par une situation de faible revenu,

notamment celles dirigées par une jeune femme (18-24 ans). Les enfants dans ce type de famille n'échappent pas à cette réalité, surtout ceux âgés de 5 ans ou moins.

- Les personnes seules sont également nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu, surtout les femmes. Parmi les groupes d'âge, les jeunes (18-24 ans) de même que les plus âgés (45-64 ans) comptent parmi les plus touchés, peu importe le sexe.
- De nombreuses personnes vivant avec d'autres hors familles de recensement (exemple : colocataires) connaissent aussi une situation de faible revenu. Toutefois, contrairement à ce qui est observé dans les autres modalités de vie, les hommes s'avèrent davantage touchés, surtout chez les plus jeunes (18-24 ans) et les plus âgés (45-64 ans).



Selon les incapacités

- Le taux de faible revenu s'avère plus élevé chez les personnes ayant des incapacités qui restreignent leurs activités quotidiennes que chez celles sans incapacité.

Selon les territoires de CSSS

En général, les principales tendances observées à l'échelle régionale se retrouvent également dans la plupart des territoires de CSSS. Voici quelques caractéristiques qui marquent chacun d'entre eux :

- Témiscaming-et-de-Kipawa : taux de faible revenu relativement stable de 2000 à 2005, avec une très légère augmentation de 0,5 points du pourcentage.
- Lac-Témiscamingue : deuxième diminution la plus forte du taux de faible revenu parmi les territoires de CSSS de la région, une baisse de 4,5 points du pourcentage de 2000 à 2005.
- Rouyn-Noranda : une femme sur deux vivant avec d'autres (apparentés ou non) hors famille de recensement est dans une situation de faible revenu.
- Aurores-Boréales : un peu plus de deux femmes sur cinq vivant seules subissent des conditions de faible revenu.
- Les Eskers de l'Abitibi : ce territoire a connu la plus forte diminution du taux de faible revenu des territoires de CSSS de la région, une baisse de 4,9 points de 2000 à 2005.
- Vallée-de-l'Or : un peu plus d'une famille monoparentale sur trois, dirigée par une mère, vit sous le seuil de faible revenu.

Dans l'ensemble, la situation en Abitibi-Témiscamingue semble donc s'être améliorée de 2000 à 2005, le nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu ayant diminué. Cependant, la pauvreté étant un phénomène complexe et l'indicateur de faible revenu ne permettant d'en comprendre qu'une certaine partie, ces résultats ne signifient pas l'absence de personnes vivant des difficultés financières.

Des actions en vue de soutenir la population en difficulté doivent se poursuivre. De plus, selon les données du recensement, des groupes particuliers doivent faire l'objet d'une attention particulière, soit les femmes, les jeunes (18-24 ans) et les personnes plus âgées (65 ans ou plus), les familles monoparentales ainsi que les personnes seules, soit les mêmes qui étaient davantage touchées en 2000.



Notes

1. Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 2006.
Site Web consulté en août 2009 : <http://www12.statcan.ca/francais/census06/reference/dictionary/fam020.cfm>
2. Région ayant une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré selon les chiffres du recensement actuel.
3. Région ayant une population dispersée, située à l'extérieur des régions urbaines.
4. GIRARD, Chantal, et Sylvie BELLOT. *La population de l'Abitibi-Témiscamingue : caractéristiques démographiques et socio-économiques, Tome 1 : Portrait de la région de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn-Noranda, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2000, page 140.
5. Santé Canada. Les principaux déterminants 1. Niveau de revenus et situation sociale.
Site Web consulté en août 2009 :
<http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/determinants/determinants-fra.php#income>
6. Le tableau 7 à la page 27 présente le nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu selon le sexe et le groupe d'âge par territoire de réseaux locaux de services.

Agence de la santé
et des services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec 



www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca